Grille horaire 2018-2019 MASE disciplinaire 2ème année																								
	Lundi					Mardi					Mercredi					Jeudi				Vendredi				
	8h15-10h	10h15-12h	13h15-15h	15h15-17h	17h15-19h	8h15-10h	10h15-12h	13h15-15h	15h15-17h	17h15-19h	8h15-10h	10h15-12h	13h15 - 15h 15h15-17h	17h-18h	18h-19h30	8h15-10h	10h15-12h	13h15 - 15h 15h15-17h	17h15-19h	8h15-10h	10h15-12h	13h15-15h	15h15-17h	17h15-19h
Allemand		Séminaire de recherche	Atelier de didactique B																					
Anglais	Atelier de didactique B	Séminaire de recherche											ectives											
Droit					otionnel)								lles et affec société ³					onnel) ²		Didactique romande			e ⁵	
Economie					onnel (opt								s relationnel l'école et la					elle (optic			Didactique romande ⁵			
Français					: professi	Atelier de didactique B	Séminaire de recherche						nsions re ment, l'é					fessionne						
Géographie					ppement			Atelier de didactique B	Séminaire de recherche				ents: dime l'établisse		Education à la citoyenneté 4			ation pro						
Histoire					de dévelo				Atelier de didactique A	Séminaire de recherche			gner à des adolescer L'élève, la classe, l'		Education à la citoyenneté ⁴			de form						
Informatique					Dossier o								ıer à des L'élève, la					Module			Die	dactique romande	e ⁵	
Maths								Séminaire d et ate					Enseigr											
Physique						Séminaire de recherche et Atelier de didactique B ¹																		

Les horaires exacts des débuts des cours sont à consulter dans le programme des cours de l'Université (https://www.unige.ch/iufe/enseignements/programmedescours/)

Cours transversaux: communs à toutes les disciplines
Enseignements propres à chaque discipline

N.B Usage et approche critique des MITIC: donné en alternance avec l'atelier de didactique pour les mathématiques. Pour les autres disciplines, les modalités seront précisées ultérieurement.

¹ Atelier en alternance avec le séminaire.

² Début au mois de septembre 2018. Le calendrier sera fourni ultérieurement.

³ Enseignements donnés en alternance. Calendrier fourni en début d'année.

⁴ Cours optionnel obligatoire dans le cadre de la MASE en histoire et géographie.

⁵ Enseignements hors canton de Genève: les étudiant-e-s concerné-e-s doivent être libérés à 10h30 au plus tard